



-
Le Président

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Bourges, le 26 juillet 2016

Monsieur le Premier Ministre,

Le projet de Ligne à Grande Vitesse « POCL Cœur de France », **initié par la SNCF, mis à l'étude par RFF** a été présenté aux élus des territoires concernés comme à la fois un projet de désaturation de la LN1 et un projet d'aménagement du territoire. C'est d'ailleurs à ce double titre qu'elle a été inscrite dans la Loi « Grenelle » en 2008. Saisissant cette opportunité, les élus, regroupés au sein de l'association TGV Grand Centre Auvergne, créée le 15 décembre 2007, portent ce projet depuis plusieurs années, dans un esprit continuellement pluraliste.

Le projet comportait **deux objectifs indissociables**, celui de **désaturer** la ligne actuelle Paris-Lyon dès lors que l'évolution de sa fréquentation sera établi et celui **d'aménager le territoire** par la grande vitesse notamment au bénéfice des territoires qui ont été jusqu'alors tenus à l'écart du réseau LGV en favorisant **l'aménagement du territoire par un maillage territorial équilibré**.

Grâce au travail de l'Association, notamment les réunions de concertation organisées dans chaque département avec les villes de Clermont-Ferrand, Orléans, Châteauroux, Nevers, Bourges, Montluçon, Vichy, Moulins, Roanne, le projet a franchi de nombreuses étapes.

L'association a été le moteur de l'avancement du projet pour rechercher et faire aboutir un consensus quasi-unanime des élus en faveur du scénario OUEST, **assurant une faisabilité et une solidarité territoriale de tous les acteurs pour le projet** (en particulier pour le Loiret et Orléans, capitale de la Région Centre-Val de Loire, l'Indre, la Creuse, le Cher, le nord-ouest de l'Allier qui se retrouveraient traversés et impactés sans être finalement desservis par le tracé Médián),

Dans la plupart des projets d'infrastructure, il est évidemment plus facile de contourner les villes lors de la construction mais les contournements compliquent l'exploitation et l'accès pour les utilisateurs. De nos jours, il paraît inenvisageable de laisser une capitale de Région sur le bord de la ligne.

Aujourd'hui, alors que le nouveau Préfet Coordonnateur Michel DELPUECH, Préfet de la Région Auvergne/Rhône-Alpes annonce la reprise de la concertation, il faut plus que jamais prendre en considération l'aspect irréversiblement préjudiciable du scénario Médián pour l'aménagement du Territoire de toute une partie centrale de la France.

Alors que les dynamiques s'accroissent autour des métropoles, les villes moyennes et les territoires peu denses se fragilisent creusant ainsi les inégalités territoriales réelles ou ressenties. Nous savons tous l'incidence de cet état de fait.

Nous ne pouvons pas imaginer que le choix du scénario Médián soit décidé contre la volonté des élus, notamment ceux de la région Centre-Val de Loire et ceux du Département de l'Allier, dont Montluçon. En effet, seule la région Centre-Val de Loire est impactée par le tracé jusqu'à Nevers. Pour tous les territoires au sud de Nevers, cela ne change rien.

Par ailleurs, selon le rapport QUINET de 2014, le confort et l'absence de report modal l'emportent sur la valeur du temps monétarisé.

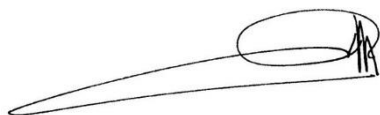
Enfin, notre contre-expertise a pu finalement démontrer un coût quasi-équivalent entre les deux scénarios (ce que SNCF Réseau a reconnu également), que certaines données n'ont pas été actualisées au moment des études complémentaires, et datent ainsi de 2010. Parallèlement les variations opposées des PIB régionaux d'Île de France et Rhône-Alpes, légèrement à la baisse, alors que les PIB des régions du grand centre ont évolué à la hausse par rapport aux prévisions, faussent le poids respectif des déplacements Paris/Sud et sous-estiment les déplacements province-province, en défaveur du tracé Ouest.

De la même manière, l'expertise donne quelques éléments de surestimation du coût du tracé Ouest et de minimisation du coût du tracé Médian et notamment dans les provisions pour risques en défaveur du scénario Ouest.

A l'appui de notre requête, il convient par ailleurs de noter que l'annulation par le Conseil d'État, le 15 avril dernier, du décret de déclaration d'utilité publique du barreau à grande vitesse Limoges-Poitiers plaide elle aussi en faveur du tracé Ouest : cette décision ramène en effet la desserte de Limoges dans les objectifs pouvant être atteints grâce à un raccordement POLT-POCL pertinent, tout en ajoutant les voyageurs au sud de Châteauroux à l'équilibre général du projet (2 à 2, 5 millions de voyageurs supplémentaires migrant de POLT vers POCL).

Aussi, les membres du Bureau de l'association, représentant les élus et les collectivités des territoires concernés, et moi-même avons l'honneur de vous demander de bien vouloir recevoir une délégation de représentants de l'association afin de vous présenter notre position réaffirmée en faveur du scénario OUEST.

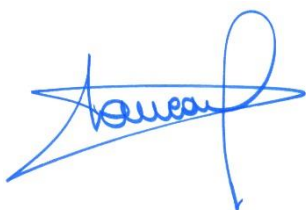
Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.



Jean-Pierre SUEUR
Sénateur du Loiret



Rémy POINTEREAU
Sénateur du Cher
Président de TGV Grand Centre Auvergne



François BONNEAU
Président de la Région Centre-Val de Loire



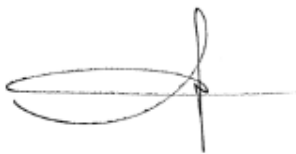
Brice HORTEFEUX
Ancien Ministre
Vice-Président à l'aménagement du territoire
Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes



Jean-François MAYET
Sénateur de l'Indre



Louis PINTON
Sénateur de l'Indre



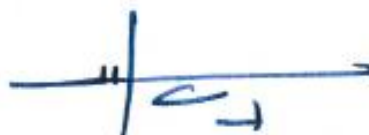
Serge GROUARD
Député du Loiret



Eric DOLIGE
Sénateur du Loiret



Serge DESCOUT
Président du Conseil Départemental de l'Indre



Hugues SAURY
Président du Conseil Départemental du Loiret

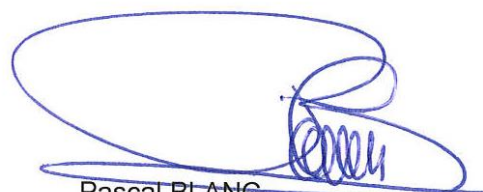
Michel AUTISSIER
Président du Conseil Départemental du Cher



Gérard DERIOT
Président du Conseil Départemental de l'Allier
Sénateur de l'Allier



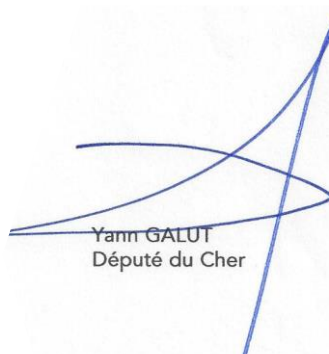
Olivier CARRE
Maire d'Orléans
Député du Loiret



Pascal BLANC
Maire de Bourges
Président de Bourges Agglomération



François PILLET
Sénateur du Cher



Yann GALUT
Député du Cher



Bernard LESTERLIN
Député de l'Allier



Marianne DUBOIS
Député du Loiret

Charles Eric LEMAIGNEN
Président de l'Agglomération Orléans Val de Loire

Gil AVEROUS
Maire de Châteauroux
Président de Châteauroux Métropole

Daniel DUGLERY
Maire de Montluçon
Président de l'Agglomération de Montluçon

Nicolas SANSU
Député du Cher
Maire de la Ville de Vierzon

Nicolas FORISSIER
Maire de la Châtre
Président de la Communauté de Communes
La Châtre Sainte Sévère

Thierry VINÇON
Maire de Saint-Amand-Montrond
Président de la Communauté de Communes
Cœur de France

Louis GISCARD D'ESTAING
Conseiller Régional d'Auvergne Rhône-Alpes
Vice-président de Clermont Communauté
Maire de Chamalières

Christophe DEGRUELLE
Président d'Agglopolys,
Communauté d'agglomération de Blois

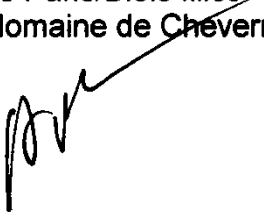
Bernard SCHOUmacher
Président de la CCIR Auvergne

Nicolas CHILOFF
Président CCIR-Centre Val de Loire

Gaël PERDRIAU
Président de Saint Etienne Métropole

Michel MERCIER
Président de l'Ouest Rhodanien

Charles Antoine de VIBRAYE
Président de Paris/Blois Illico
Gérant du domaine de Cheverny



Le Président,

Jean-Claude SANDRIER

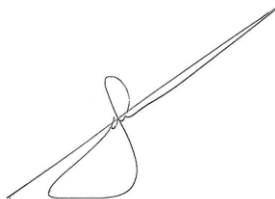
Jean-Claude SANDRIER
Président d'Urgence Ligne POLT



Alain BRUNAUD
Président CCI Cher



Paulette PICARD
Présidente CCI de l'Indre



Etienne GANGNERON
Président Chambre d'Agriculture du Cher



Robert CHAZE
Président Chambre d'Agriculture de l'Indre